

Débat sur le Rapport de la Chambre Régionale des Comptes  
au Conseil Municipal de La Côte-Saint-André du 26 janvier 2015  
**Au nom du groupe municipal « La Côte-Saint-ANDRE POUR TOUS »**

### **Intervention de Séverine FOUACHE au CM du 26 janvier 2015**

A la lecture du Rapport de la Chambre Régionale des Comptes, nous souhaiterions que vous justifiez vos propos, griefs et attaques portées sur la gestion de l'équipe de Jacky Laverdure, que vous avez tenus publiquement en Conseil Municipal le 9 octobre 2014 ou dans la tribune d'expression de votre groupe dans le Bulletin Municipal n°24 de novembre 2014.

*Pas de réponse du Maire à ces questions*

Dans votre tribune d'expression, vous écriviez « Un budget municipal doit refléter le plus sincèrement possible les prévisions et engagements à venir. » et vous aviez avancé nombre d'affirmations sur des sous-estimations de dépenses.

**M. le Maire, vous avez laissé penser que, lors de la mandature précédente, la gestion était insincère.**

**Or, non seulement tous les budgets de 2008 à 2013 ont été validés par ces mêmes autorités de contrôle, mais ces validations sont clairement confirmées par le rapport de la CRC que nous étudions ce soir.**

Je laisse donc la parole à Madame MINE qui va détailler les preuves d'une gestion sincère et fiable.

### **...suivie de l'Intervention d'Eliane MINE au CM du 26 janvier 2015 :**

Je vais reprendre, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, et le Public, toute la partie relevant de la « SINCERITE », de la « FIABILITE » de la gestion *de l'équipe de Jacky LAVERDURE lors du dernier mandat municipal :*

- P3/32 Synthèse : 3<sup>ème</sup> § « **Les pratiques et les outils dont s'est dotée la commune en matière d'information financière et comptable sont globalement satisfaisants.** »
- P 7/32 les DOB : il était question aussi d'une prospective durant ce mandat puisqu'il y a eu l'Audit.
- § 3.1.2 : « **Les taux de réalisation en fonctionnement de 95% en dépenses et de 102% en recettes en moyenne sur la période traduisent une prévision sincère.** »  
De même les taux de réalisation en investissement sont très élevés.  
**Les Dépenses et Recettes financières sont correctement estimées.**
- § 3.1.3 : « **Les documents budgétaires sont complets et les annexes prescrites par la réglementation sont présentes** »
- §3.2. : **La fiabilité des comptes** : seule l'imputation correcte de la contribution annuelle à l'AIDA est reprochée.  
Quant à la *dotation aux amortissements*, aucun reproche n'est fait dans le rapport.
- § 3.3 : **Les régies d'avance et de recettes** : « **... diversifiées et la plupart répondent à un réel besoin comptable. .../...Les montants d'encaisse et de cautionnement n'appellent pas d'observation.** »

- Haut P 27/32 : ***A propos des marchés publics, « Les procédures de passation de quelques marchés de travaux et de services examinées par sondage n'appellent pas d'observation. »***

Non ! le rapport de la CRC confirme, s'il en était besoin, que notre gestion était fiable et sincère.

Mmes et Mrs les conseillers municipaux, en signant avec vous cette tribune libre, M. le Maire et adjoint aux finances vous a clairement abusé.

***La preuve est faite qu'il ne suffit pas d'affirmer pour avoir raison.***

*Suite à la remarque de M. GERMAIN-CARA, Adjoint, précision de Mme MINE :*

*Je suis Conseillère Municipale et j'ai assisté au Conseil Municipal du 9 octobre 2014 où, je le redis, M. le Maire a fait des griefs, des insinuations, des attaques sur la gestion de l'équipe de Jacky Laverdure et aussi par écrit dans la tribune d'expression de votre groupe dans le Bulletin Municipal n°24 de novembre 2014.*